



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230406-DBC20230406_01-DE
Reçu le 03/05/2023
Publié le 03/05/2023

N° DBC 20230406-01

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 29 mars 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 06 Avril 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Philippe BLANCHOZ, Georges LOPEZ, Éric CABROLIER, Christophe DOS SANTOS.

Membres du Bureau absents excusés :

Didier ROMEUF (*représente par Christophe DOS SANTOS*), Hélène BOUDON, Jean Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier ROMEUF (*représenté par Christophe DOS SANTOS*), Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Olivier CHAMBON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Sophie DELAIGUE à Stéphane RODIER
Christiane SAMSON à Philippe CAYRE
Thomas BARNERIAS à Tony BERNARD
Frédéric CHONIER à Jean-François DELAIRE
Rachel BOURNIER à Bernard VIGNAUD
Ludovic COMBE à Bernard LORTON

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

15

Membre du Bureau représenté :

6

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 20

Secrétaire de séance : Jean-Pierre DUBOST

OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) DE LA CCTDM DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) unifié ;

Vu la convention du PIG n° 063-04-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACICAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

AR Prefecture

063-200070712-20230406-DBC20230406_01-DE
Reçu le 03/05/2023
Publié le 03/05/2023

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de TDM, 13 dossiers de demandes de contribution de propriétaires occupants ont été déposés à la Communauté de communes :

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Aimée JOURNAIX	PO	Bras de Fer 63250 ARCONSAT	1 196,20 €	10 % Autonomie	119,00 €
Régis MARTEL	PO	Les Layats 63290 PUY-GUILLAUME	28 586,26 €	10 % Economie d'énergie	2 945,00 €
Laily REZGUI	PO	2, rue Hector Berlioz 63290 PUY-GUILLAUME	24 047,00 €	10 % Economie d'énergie	2 404,00 €
Alain BERGER	PO	6, rue Prosper Sopizet 63290 PUY-GUILLAUME	13 859,24 €	10 % Economie d'énergie	1 386,00 €
José MACHADO	PO	36, CHAZEAU 63650 LA-MONNERIE-LE-MONTEL	6 739,00 €	10 % Autonomie	674,00 €
Suzanne GIRARD	PO	22, Allée des lilas 63300 THIERS	25 341,52 €	10 % Economie d'énergie	2 534,00 €
Annie BLANQUET	PO	7, rue de la Cité Montagnier 63300 THIERS	6 672,80 €	10 % Autonomie	667,00 €
Daniel PERRACHON	PO	2, Route de Ste Marguerite 63300 THIERS	6 223,76	10 % Autonomie	622,00 €
Gaëtan BERNARD	PO	33, route de Courtesserre 63120 COURPIERE	33 562,00 €	10 % Economie d'énergie	3 000,00 €
Régine DUBOST	PO	28, route de Lyon 63250 CHABRELOCHE	13 746,95 €	10 % Economie d'énergie	1 375,00 €
Andrée CHAZEAU	PO	11, rue St Thomas 63250 CHABRELOCHE	4 261,72 €	10 % Autonomie	426,00 €
Christian BOST	PO	7, Le Seitol 63250 CHABRELOCHE	6 338,58 €	10 % Autonomie	634,00 €
Michel EPISE	PO	11, Hameau du gros châtaignier 63250 CHABRELOCHE	5 574,15 €	10 % Autonomie	557,00 €
				/	17 343,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **17 343,00 euros**.

AR Prefecture

063-200070712-20230406-DBC20230406_01-DE
Reçu le 03/05/2023
Publié le 03/05/2023

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 20	Conseillers présents : 15	Représentés : 6	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20	Pour : 20	Contre : 0	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR Prefecture

063-200070712-20230406-DBC20230406_01-DE
Reçu le 03/05/2023
Publié le 03/05/2023